Master 2 Droit social, parcours :
Droit Social et Gestion des Ressources Humaines

MASTER
DROIT SOCIAL - GRH

En partenariat
avec l'ANDRH 45

ANDRH
Association Nationale des DRH

En partenariat
avec la DIRECCTE
Centre Val de Loire

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi

2021 7 ★★★ EDUNIVERSAL Droit Social

Faculté de Droit d'Economie et de Gestion
Rue de Blois BP 26739 - 45067 Orléans Cedex 2 - Tel : 02 38 49 26 69

UNIVERSITE D'ORLEANS | FDEG FACULTÉ DE DROIT ÉCONOMIE & GESTION

Le mot des Directeurs

Le Master II DS-GRH est né d'un constat, celui de la nécessité d'allier les compétences du juriste à celles du gestionnaire des ressources humaines pour apporter une réponse aux besoins des entreprises, quel que soit leur effectif. Pour atteindre cet objectif, le Master II DS-GRH propose à ses étudiants une formation d'excellence scientifique ouverte sur le monde professionnel.

En premier lieu, la formation des étudiants est assurée par une équipe pédagogique de premier plan. Celle-ci est composée d'universitaires spécialisés et d'intervenants ayant la pratique du droit social et de la gestion des ressources humaines. L'alliance de ces compétences permet à l'étudiant de bénéficier d'une formation lui assurant savoir et savoir-faire au service de son parcours professionnel.
En second lieu, l'apprentissage en alternance proposé aux étudiants leur offre une véritable expérience professionnelle qu'ils valorisent dès leur sortie du diplôme.
Vous l'aurez compris, l'étudiant du Master II DS-GRH est déjà un professionnel qui parfait un parcours universitaire de haut niveau.

La vie du Master est rythmée par l'alternance entre les périodes à l'Université et en entreprise. Le lien est tissé par l'esprit de promotion qui préside à l'année universitaire : initiative, dynamisme et unité sont indispensables.
Le savoir être qui en résulte est notamment matérialisé par les projets collectifs qui sont réalisés par et pour les étudiants, en lien avec le milieu professionnel.

L'ensemble de ces éléments fait des diplômés du Master II DS-GRH des professionnels compétents et opérationnels. Ils sauront intégrer une équipe et valoriser leurs connaissances au service de la performance de l'entreprise qu'ils rejoindront.

Odile Levannier-Gouël
Damien Chenu
Directeurs du Master II DS-GRH de l'Université d'Orléans

Les atouts du Master 2

- **La double compétence Droit Social - Gestion des Ressources Humaines**

Ce Master 2 Droit Social et Gestion des Ressources Humaines a la particularité de proposer à parts égales des enseignements de droit social et de gestion des ressources humaines.
Cette double compétence assure insertion professionnelle et évolution de carrière.
Quelle que soit la dominante juridique ou RH du métier qu'ils occuperont, les diplômés en auront une vision élargie.
Cette double compétence offre un panel large et diversifié des débouchés dans tous les secteurs professionnels :
- Juriste en droit social dans une entreprise, une organisation professionnelle, cabinet d'expertise
- Responsable en ressources humaines ou chargé de missions RH (formation, recrutement, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, rémunérations, santé au travail, …)
- Avocat en droit social (après réussite à l'examen)
- Contrôleur et inspecteur du travail (après concours)
- Auditeur social
- Journaliste spécialisé en droit social et/ou GRH

- **L'alternance**

La formation est aujourd'hui ouverte :
- en formation initiale, exclusivement aux bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage
- en formation continue, l'étudiant réalise un stage ou un contrat de professionnalisation
Les apprentis acquièrent ainsi une solide expérience professionnelle très appréciée par les entreprises qui nous font confiance.

- **Ses partenariats**

Avec l'ANDRH Loiret
L'Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines (ANDRH) est partenaire du Master 2 Droit Social-GRH.
Chaque année le Master 2 organise avec son partenaire une conférence annuelle sur un sujet d'actualité. En 2021, le thème était : « L'accord de performance collective ».
Depuis 2012 les étudiants qui le souhaitent adhèrent à l'ANDRH Loiret, à laquelle ils sont étroitement associés (membres du bureau).
L'ANDRH remet chaque année les trophées « RH en herbe » récompensant la meilleure mission en entreprise.

Avec la Direccte Centre Val de Loire
Le master participe à des travaux et des études en partenariat avec la Direccte sur les thématiques de la santé et ou du dialogue social.

Avec Orange
Les étudiants réalisent un cas d'entreprise (audit et conseil RH) en partenariat avec une entreprise.

- **Son conseil de perfectionnement**

Composé de professionnels du droit social et de la gestion des ressources humaines impliqués dans le Master, de membres de l'équipe pédagogique et de la Faculté de Droit Economie Gestion d'Orléans, le conseil de perfectionnement fixe les orientations nouvelles du master pour s'adapter aux évolutions juridiques, aux pratiques RH des entreprises et aux exigences du monde professionnel.

- **Son classement SMBG**

Créé en 2004, le master 2 s'est ouvert à l'apprentissage en 2008. Il est depuis 2010 une formation exclusivement ouverte à l'apprentissage et à la formation continue. En quelques années il a su se faire une place nationale en intégrant le classement SMBG des meilleurs masters de droit social.

Modalités de recrutement

L'accès au M2 Droit Social Gestion des Ressources Humaines se fait par une sélection sur dossier suivie d'un entretien avec un jury composé de membres de l'équipe pédagogique et de professionnels.

Attention : la sélection des étudiants s'opérant désormais lors de l'entrée en première année de master, les places en master 2 sont en nombre limité. Elles seront réservées aux candidatures particulièrement motivées par la double compétence inhérente à la formation, par l'apprentissage et l'esprit de promotion qui guide l'année.

- **Les pré-requis et conditions d'accès :**

Le candidat doit être titulaire d'une première année de master de Droit, de Gestion, de l'Université d'Orléans ou d'une autre Université. Des connaissances en droit social et/ou en gestion des ressources humaines sont fortement recommandées.

- **La procédure de recrutement se déroule en plusieurs étapes.**

Une pré-selection est opérée sur dossier.
Les étudiants pré-selectionnés seront reçus en entretien par un jury composé d'au moins deux personnes dont un professionnel et un universitaire. L'étudiant exposera son projet professionnel et les raisons de son choix. La compétence à présenter sa candidature en anglais sera évaluée.
Tout étudiant admis après cet entretien devra trouver une structure d'apprentissage avant le début des enseignements en septembre.

- **Modalités pratiques :**

Les candidatures doivent être enregistrées en ligne dans l'application e-candidat (lien sur le site Internet de la faculté : www.univ-orleans.fr/deg - rubriques Formation/Candidature) entre le 10 mai et le 04 juin 2021 dernier délai. Un dossier de candidature dématérialisé doit être transmis au plus tard le 09 juin 2021.
Effectif : 25 maximum.

Les entretiens se dérouleront : **le vendredi 29 juin 2021**

Les étudiants admis à s'inscrire seront informés individuellement. Ils devront confirmer leur inscription dans un délai dont la durée leur sera précisée. A défaut ils seront réputés avoir renoncé à leur admission.

Aménagement du cursus pour les étudiants en formation continue :
Des aménagements du suivi de la formation, définis en accord avec les responsables de la formation, sont possibles pour permettre aux étudiants de la formation continue de concilier leur formation universitaire avec leur activité professionnelle (suivi des enseignements et séminaires réparti sur deux ans, par exemple).

Date prévisionnelle de la réunion d'entrée : 1er septembre 2021 à 14h00

Apprentissage

L'apprenti signe un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Il a le statut de salarié et perçoit à ce titre une rémunération minimale égale à un pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel.
L'apprenti est inscrit à la Faculté DEG d'Orléans.
Pour toute information concernant le recrutement d'un apprenti, ou le régime de l'apprentissage, merci de contacter :

UFR Droit, Economie, Gestion
Master 2 Droit Social et Gestion des Ressources Humaines
Rue de Blois BP 26739
45067 Orléans Cedex 2

Chargée d'apprentissage : Fanny Brossillon
Bureau A 114
02 38 49 48 49
apprentissage.deg@univ-orleans.fr

Site du CFA des universités Centre-Val de Loire : www.cfa-univ.fr
(calendrier prévisionnel de la formation)

Secrétariat : Christèle Gouot
Bureau A 120
02 38 49 26 69
m2dsgrh.deg@univ-orleans.fr

Formation continue

Cette formation est ouverte à la formation continue. Tout salarié qui souhaite intégrer la formation doit déposer un dossier auprès du SEFCO, Service de Formation Continue de l'Université d'Orléans. Des parcours individualisés sont envisageables (validation des acquis partielle ou totale, formation sur deux ans). Cette démarche ne dispense pas de faire acte de candidature via l'application e-candidat dans les délais impartis.

SEFCO : Service de Formation Continue
5 rue du Carbone
BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
02 38 41 71 80
sefco@univ-orleans.fr
Accès au formulaire de demande de renseignements :
http://www.univ-orleans.fr/sefco/_fuo_/demande-de-renseignements

Contacts avec les étudiants

Adresse du site des étudiants du Master : http://www.masterdsgrh.fr/
Courriel de l'association des étudiants du Master : association.masterdsgrh@gmail.com

Planning de l'alternance

Le planning de l'alternance est consultable sur le site du CFA des universités Centre Val de Loire : www.cfa-univ.fr
Rubriques : « Trouver une formation », domaine de formation « droit – gestion - management», niveau « master », lieu : «Faculté Droit Economie Gestion d'Orléans». Sur la page du « Droit social et gestion des ressources humaines », le planning est accessible en bas de page à droite.

Programme Pédagogique (sous réserve de modifications)

SEMESTRE 9	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	INTERVENANTS	CM	Coeff.	ECTS	TD
UE 31 Cours de Droit Social			**30h**	**8**	**8**	
	Technique conventionnelle et contractuelle	D. Chenu	20h	4	4	
	Droit social international et de l'Union européenne	A. David	10h	4	4	
UE 32 Séminaires de Droit Social			**50h**	**6**	**6**	
	Contentieux du travail	O. Levannier-Gouël	10h	2	2	
	Les congés	A. Servouze-Mercier	6h			
	Droit de la santé du travailleur	O. Levannier-Gouël	6h	2	2	
	Droit disciplinaire	E. Martel	6h	2	2	
	Protection sociale d'entreprise	N. Troussard	10h			
	Hiérarchie des normes	D. Chenu	6h			
	Mode de rupture du contrat de travail	M. Lambert	6h			
UE 33 Cours de GRH			**32h**	**8**	**8**	
	Gestion prévisionnelle des emplois et compétences	M. de La Rochefoucauld	20h	4	4	
	Management des hommes	L. Bretin	12h	4	4	
UE 34 Séminaires de GRH			**61h**	**6**	**6**	
	Gestion des relations avec les IRP	M. Croullebois	6h			
	Gestion de la négociation collective	C. Martin	12h (6h/Gr)			
	Formation professionnelle	C. Guillery	10h	2	2	
	Audit social et juridique	D. Beley	6h	2	2	
	Gestion de l'absentéisme	C. Launay	6h			
	Responsabilité sociale d'entreprise	M. de La Rochefoucauld	6h	2	2	
	Techniques oratoires	M. de La Rochefoucauld	6h			
	RGPD et RH	J. Foucault	3h			
	Conduite du changement	L. Bretin	6h			
UE 35 Anglais (2 groupes)				**2**	**2**	
	Anglais appliqué	D. Imbert/S. Lhéritier		2	2	30h (15h/Gr)
TOTAL SEMESTRE 9			**173h**	**30**	**30**	**30h**

SEMESTRE 10	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	INTERVENANTS	CM	Coeff.	ECTS	TD
UE 41 Cours de Droit Social			**15h**	**4**	**4**	
	Droit social des entreprises en restructuration	D. Chenu	15h	4	4	
UE 42 Séminaires de droit social			**51h**	**6**	**6**	
	Droit de la rémunération	V. Manigot	6h			
	Epargne salariale	A. Lablanche	6h			
	Elections professionnelles	L. Bretin	6h	3	3	
	Contrôle et contentieux Urssaf	E. Fille	6h			
	Droit social des entreprises en difficulté	S. Mayoux	6h			
	Statut protecteur des représentants du personnel	N. Reis	6h			
	Contentieux AT-MP	E. Fille	6h			
	Travail illégal	B. Boukrouh	3h			
	Droit et gestion des ruptures conventionnelles collectives	L. Gervais / D. Chenu	6h	3	3	
UE 43 Cours de GRH			**15h**	**4**	**4**	
	Politiques des rémunérations	G. Poupeau	15h	4	4	
UE 44 Séminaires de GRH			**60h**	**6**	**6**	
	Compréhension des documents comptables	N. Reis / M. Ligaudan	3h			
	Digital RH	M. de La Rochefoucauld	6h			
	Gestion de la crise	E. Fille	6h	3	3	
	Gestion de la paie	S. Linget / C. Boucrel	6h			
	Mobilité interne et internationale	L. Gervais	6h			
	Pilotage du recrutement	M. de La Rochefoucauld	4h			
	Fidélisation des collaborateurs	M. de La Rochefoucauld	4h			
	Pilotage de la marque employeur	M. de La Rochefoucauld	4h			
	RPS et qualité de vie au travail	O. Berthelot	6h			
	Cas d'entreprise	M. de La Rochefoucauld		3	3	
	Séminaires d'actualité professionnelle		15h			
UE 45 Anglais (2 groupes)				**2**	**2**	30h (15h/Gr)
UE 46 Projet collectif				**3**	**3**	
UE 47 Apprentissage				**5**	**5**	
TOTAL SEMESTRE 10			**141h**	**30**	**30**	**30h**

<u>Projet collectif</u> :
Pour l'unité d'enseignement « Projet collectif » (UE 46), les étudiants travaillent en groupe en « mode projet ». Ils réalisent l'un des projets collectifs de la formation (communication, conférences, emploi, Lab'DS-GRH formation). Le projet collectif est suivi par un tuteur appartenant à l'équipe pédagogique du Master 2. Après réalisation du projet les étudiants élaborent un rapport d'activité, précisant la nature de l'opération, les moyens utilisés, et les conditions dans lesquelles le projet peut être poursuivi par la prochaine promotion. Le tuteur du projet collectif attribue une note qui est proposée au jury.

Equipe Pédagogique

Damien	BELEY	RRH - MEDIAPOST
Olivia	BERTHELOT	Directrice Cabinet ENERGIA
Christophe	BOUCREL	Collaborateur - COGEP Orléans
Bouchra	BOUKROUH	Inspectrice du travail
Loïc	BRETIN	Consultant RH/Psychologue du Travail – Cabinet Bretin
Françoise	CHAMPEAUX	Rédactrice en chef – Semaine sociale LAMY
Damien	CHENU	Maître de Conférences en Droit Privé
Marine	CROULLEBOIS	Chargée des Relations Sociales - Novo Nordisk
Alexandre	DAVID	Président de la Chambre sociale de la Cour d'Appel d'Orléans
Mehdi	DE LA ROCHEFOUCAULD	Maître de Conférences en Sciences de Gestion
Stéphane	DUPLAN	Avocat – Département Droit social – Cabinet FIDAL
Pierre	FABRE	Directeur régional adjoint -Responsable du Pôle Travail – DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine
Erick	FILLE	Ancien Responsable du département Droit Social – Groupe AREVA
Julien	FOUCAULT	Chargé des Relations Sociales et Juridiques – MSL Circuits
Laurence	GALLIARD	Juriste Droit social – Conseil Retraite - BRGM
Laurent	GERVAIS	Avocat associé - Barthélémy Avocats Nantes
Christophe	GUILLERY	Directeur Formation France - Korian
Delphine	IMBERT	Professeure agrégée en Anglais
Alice	LABLANCHE	Avocat spécialisée en droit social – Cabinet FIDAL
Marjorie	LAMBERT	Avocate spécialisée en droit social – Cabinet FIDAL
Carole	LAUNAY	Senior Human Resources Business Partner - Amazon
Odile	LEVANNIER-GOUËL	Maître de Conférences en Droit Privé
Sophie	LHERITIER	Professeure agrégé en Anglais
Maël	LIGAUDAN	Consultant économique et social – METIS Expertise
Marie-Sophie	LUCAS	Avocat associé – COGEP Avocats
Sylvie	LINGET	Juriste et responsable du pôle social – COGEP Orléans
Vincent	MANIGOT	Avocat collaborateur – Cabinet De Pardieu Brocas Maffei
Évariste	MARTEL	RRH – Bordeau Chesnel, Groupe Savencia
Christian	MARTIN	Ancien Directeur des relations sociales – Groupe Lactalis
Sébastien	MAYOUX	Maitre de conférences en Droit privé - Université de Poitiers
Michel	MORAND	Avocat associé spécialisé en droit social - HDV Avocats
Graziella	POUPEAU	Directrice des ressources humaines - Thonon Agglomération
Nathalie	REIS	Juriste et consultante en politique sociale – METIS Expertise
Alexandra	SERVOUZE-MERCIER	Avocat associé – TEN France Poitiers
Nicolas	TROUSSARD	Avocat associé – EXCEPTIO Avocats

Activités de la promotion

La promotion a pour partenaires privilégiés l'Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines (l'ANDRH) et la DIRECCTE. Avec ses partenaires la promotion organise chaque année des conférences sur un thème spécifique en lien avec l'actualité du droit social et de la gestion des ressources humaines, ouvertes aux professionnels.

Depuis la création du master, ont été organisées des conférences notamment sur les thèmes suivants :

2021 : L'accord de performance collective
2020 : L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
2019 : Charge mentale et nouvelles technologies
Négociation obligatoire : négociation subie ou choisie ?
2018 : La Digitalisation des processus RH
Le Comité Social et Economique
2017 : les alternatives RH : focus sur l'entreprise libérée et la digitalisation de la formation
2016 : Le télétravail
2015 : La réforme de la pénibilité : entre « avancée sociale » et « usine à gaz »
2014 : Les accords de maintien de l'emploi : des accords gagnants-gagnants ?
2013 : Le contrat de génération
2012 : Les risques psychosociaux, nouveau levier d'action pour les CHSCT ?
2011 : La mixité, levier de performance de l'entreprise
2010 : Génération Y : comprendre les attentes des jeunes professionnels
2009 : L'articulation vie professionnelle / vie personnelle et la gestion du stress au travail : nouvelles problématiques des DRH
2008 : Les techniques de recrutement, les nouvelles tendances
2007 : La diversité dans l'entreprise

La promotion se charge également, dans le cadre de projets collectifs :

- de l'organisation d'une conférence métiers/d'afterworks avec des anciens du diplôme
- de l'organisation d'une conférence en droit social
- de l'organisation de formations
- du site internet
- de la promotion du master : sur les réseaux et en interne
- d'un stage-dating et de simulations d'entretiens d'embauche
- du gala annuel
- d'animer le réseau des anciens
- de la gestion financière de ces projets

Informations pratiques

Venir à l'Université d'Orléans

En voiture depuis Paris :

Prendre direction « Bordeaux » (A10), puis « Bourges » (A71) et sortir à « Orléans-Sud » (sortie n°2) en direction d'Olivet et d'Orléans La Source. Après le péage, tout droit, direction « Orléans La Source ». Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans.

En voiture depuis Tours / Blois :

Prendre direction « Paris » (A10), prendre la sortie A71 direction « Vierzon/Orléans Centre ». Prendre la sortie n°2 vers Olivet/La Ferté Saint-Aubin. Continuer rue de Bourges. Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans.

Par le train :

Descendre à la gare « Orléans - Les Aubrais ».

Par le tramway :

Prendre le tramway ligne A, direction « Hôpital de la Source ».
Compter approximativement 35 minutes de trajet jusqu'à l'Université. Arrêt « Université ».